

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Quatorze, le Lundi 30 Juin à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 juin 2014, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. VOGLIMACCI, Mme OTTAVY, M. BALZANO, Mme COSTA, M. ARESU, Mme BIANCAMARIA, M. CANEGGIANI, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.

Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, Mme PIETRI-MISTRE, Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHİ, M. LUCCIONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, Mme ZUCARELLI, Mme VILLANOVA, Mme MASSEI-MANCINI, M. CHAREYRE, M. FILIPPI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

M. CAU	à	Mme RUGGERI
Mme SANTONI-BRUNELLI	à	M. VOGLIMACCI

Etaient absents :

M. GOMILA, M. PIERI, M. CERVETTI, M. LUCIANI, Mme LANTIERI, M. DIGIACOMI, Mme GUIDICELLI, Mme RIERA, Mme FERRI-PISANI, Mme SANGUINETTI, M. CASASOPRANA, Mme FATTACIO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	35
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. CHAREYRE est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 30 Juin 2014

Délibération N°2014 /184

**Programmation d'une exposition temporaire
à la Bibliothèque Fesch du 7 au 25 juillet 2014**

Monsieur le Député-Maire expose à l'Assemblée :

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de la ville d'Ajaccio développe des animations dans le cadre de sa politique d'ouverture vers tous les publics.

Ces animations ont deux objectifs : valoriser les fonds anciens et modernes de la bibliothèque et favoriser l'accès de la population à la lecture et au multimédia.

La bibliothèque patrimoniale, au-delà de ses fonctions de salle d'étude, assume un rôle à la fois éducatif et patrimonial où l'exposition peut occuper une place non négligeable car elle s'impose comme la forme la plus classique de mise en valeur des lieux et des collections.

L'exposition proposée par Monsieur Christian ANTONINI s'attache à la valorisation d'un patrimoine écrit qui reste, dans l'esprit public, indissociable des bibliothèques. Elle répond également aux exigences du service public en mettant à la portée de tous un contenu parfois peu accessible.

La bibliothèque, afin de remplir son rôle de diffusion des savoirs et de démocratisation de la culture propose une exposition temporaire permettant de découvrir ou redécouvrir le personnage de Victor Hugo en présentant des manuscrits, timbres, médailles et portraits :

Exposition « Ego Hugo, Moi Hugo »
Proposée par Christian Antonini,
Du 7 au 25 juillet 2014
Bibliothèque Fesch

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER la proposition d'Exposition temporaire « Ego Hugo, Moi Hugo » proposée par Christian Antonini, du 7 au 25 juillet 2014 à la Bibliothèque Fesch.

D'AUTORISER le Député-Maire à signer tous actes administratifs relatifs à l'ensemble de cette exposition.

DE PRECISER que les sommes nécessaires à la réalisation de cette exposition sont inscrites au budget primitif de la Ville, exercice 2014.Ch 11, fonction 321, article 611.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Madame Simone GUERRINI, Adjointe déléguée,
Et après en avoir délibéré**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission municipale « Culture et société » en date du 27 juin 2014.

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

L'exposition « Ego Hugo, Moi Hugo » proposée par Christian Antonini, du 7 au 25 juillet 2014 à la Bibliothèque Fesch.

AUTORISE Le Député - Maire

à signer tous actes administratifs et à passer toutes conventions relatives à l'ensemble de cette programmation.

PRECISE

Que les sommes nécessaires à ce programme sont inscrites au budget primitif, exercice 2014, Chapitre 11, fonction 321, article 611.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait à Ajaccio, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE



Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20140630-2014_184-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2014

Publication : 07/07/2014

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

